



FLOWER CAMPING LA CHÂTAIGNERAIE

La Garrigue Basse - 24 370 PRATS-DE-CARLUX

Téléphone : 05 53 59 03 61 / Fax : 05 53 29 86 16 / E-mail : lachataigneraie@orange.fr



CONTRAT DE RÉSERVATION EMPLACEMENT



Date d'arrivée : _____ Date de départ : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____ PAYS : _____

Tél. Fixe : _____ Tél. Mobile : _____

E-mail : _____

PERSONNES PRÉSENTES :

NOMS	Prénoms	Dates de naissance
1)		
2)		
3)		
4)		
5)		
6)		

VOTRE RÉSERVATION :

Forfait CONFORT, avec branchement électrique commun (10 A)

Le numéro d'emplacement attribué lors de la réservation n'est pas garanti. Il peut être modifié selon les impératifs de planning.

VOS ÉQUIPEMENTS et LEURS DIMENSIONS : X

- Tente familiale Tente canadienne Tente pliante (sur roues)
 Caravane Caravane pliante Camping-car

VOS SUPPLÉMENTS :

- Véhicule supplémentaire Tente supplémentaire Location de frigidaire (nous contacter)

Mon animal de compagnie m'accompagne lors de mon séjour ; je m'engage à le tenir attaché durant la totalité de mon séjour et à ne jamais le laisser seul sur l'emplacement ou dans la location.

RACE : _____ POIDS : _____

Je souscris à l'assurance annulation (demande d'adhésion à remplir en ligne sur le site du camping rubrique "Tarifs").

Je refuse de recevoir les offres promotionnelles du camping La Châtaigneraie.

POUR RÉSERVER, merci de remplir correctement la demande et d'y joindre 120 € :

100 € d'Arrhes + 20 € de frais de réservation.

MODES DE RÈGLEMENT : **N.B : Nous ne prenons pas les Chèques Vacances pour les frais de dossier (20 €).**

Chèque bancaire ou postal (Ordre : La Châtaigneraie) Chèques vacances (sauf frais de dossier) Espèces

C.B. n° _____ (16 chiffres) + 3 chiffres au verso : _____ Expire le : _____

Par virement : Crédit agricole / IBAN FR76 1240 6000 0500 1457 6330 010 / BIC AGRIFRPP824

Déclaration du client : Je reconnais avoir pris connaissance des tarifs et des conditions de réservation indiquées au verso (à lire attentivement), ainsi que du règlement interne et des règles de vie spécifiques du camping. Je m'engage à les accepter et c'est donc en connaissance de tous ces documents que je remplis ce contrat de location. L'AGRÉMENT DE TOUS DEPEND DU COMPORTEMENT DE CHACUN.

Signature du client

ACCORD (partie réservée au camping)

La Châtaigneraie a le plaisir de confirmer l'enregistrement de la réservation ci-dessus, pour la période du au

et vous remercie du règlement de vos arrhes de€.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE RÉSERVATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING

Le fait de séjourner à LA CHATAIGNERAIE implique l'acceptation du règlement intérieur du camping avec l'engagement de s'y conformer.

Vous trouverez le règlement intérieur sur le site internet du camping dans la rubrique des "Tarifs et Réservation". Ce dernier est également affiché à l'entrée du camping.

Pour être admis à pénétrer ou à s'installer sur le terrain, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil ou le gestionnaire.

LOCATION D'UN EMPLACEMENT CAMPING :

La réservation peut s'effectuer à la nuitée, deux possibilités s'offrent à vous :

- soit vous nous contactez par téléphone ou par email. À la suite de ce contact une option sera posée selon vos choix, et un contrat vous sera transmis pour effectuer votre réservation ;

- soit vous effectuez directement la réservation en ligne sur le site internet du camping.

La réservation sera enregistrée par ordre chronologique d'arrivée du courrier et des emails.

Elle ne devient effective qu'après retour du contrat de réservation signé de l'accord du camping ou de l'envoi d'un mail de confirmation pour la réservation en ligne ainsi que de l'encaissement des fonds correspondants aux arrhes demandés.

Les arrhes sont de « 100 € + 20 € de frais de dossier », et ne peuvent en aucun cas être inférieurs au tarif d'une seule nuitée + 20 € de frais de dossier.

La réservation d'un emplacement ne sera définitive qu'après le versement de 120 € au moment de la réservation. Le solde sera à régler sur place la veille du départ du camping.

Les tarifs comprennent pour l'emplacement confort : un point d'eau potable (commun à 4 parcelles) et un branchement électrique (10 Ampères).

Les tarifs comprennent pour l'emplacement privilège : une borne privative pour l'eau potable, une évacuation des eaux grises ainsi qu'un branchement électrique (10 Ampères).

Les emplacements sont disponibles à partir de 12h 00 le jour de l'arrivée (réception fermée de 12h 00 à 15h 00 en basse saison et de 13h 00 à 14h 00 en haute saison). Le départ devra se faire avant 12h 00. Passé cet horaire, une redevance journalière supplémentaire sera due.

En cas d'annulation, d'interruption de séjour ou départ anticipé, sans adhésion à l'assurance aucun remboursement ou réduction de séjour ne sera effectué quelques soient les circonstances. Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire auprès de "Campez-couvert" votre assurance annulation ou d'interruption du séjour. *À compter du 1^{er} décembre 2020, notre prestataire campez-couvert propose une extension de vos droits d'Assurance et Assistance en cas de COVID-19. Bulletin d'adhésion est à remplir en ligne et informations complémentaires sur le site internet du camping rubrique « TARIFS ET RÉSERVATION ».*

COVID-19 : Si le camping doit annuler votre séjour du fait d'une fermeture administrative imposée notamment pour lutter contre la propagation de la COVID-19, les sommes versées resteront acquises au camping et feront l'objet d'un avoir à valoir sur un prochain séjour à La Châtaigneraie. Ce report de séjour devra être effectué au cours de la même saison que le séjour annulé ou au cours de la saison suivante.

COVID-19, annulation exceptionnelle : Dans le cadre de notre offre « **confiné remboursé** », le remboursement est garanti en cas d'impossibilité de se rendre au camping en raison des restrictions sanitaires collectives (fermeture administrative, limitation administrative de déplacement, confinement national ou régional, frontières fermées) et ce, pour toute réservation faite entre le 03/03/2021 et le 31/03/2021 (Date de règlement d'acompte faisant foi). Hors cette offre, ce sont les conditions générales de ventes qui font foi."

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti. Veuillez nous prévenir si vous retardez votre arrivée, nous gardons une réservation 24 heures. Passé ce délai, nous considérons celle-ci comme une annulation. Le camping se réserve le droit de relouer l'emplacement et les frais de réservation ainsi que les arrhes resteront acquis au camping (Article 1590 du CODE CIVIL).

En cas de modification du nombre ou de l'identité des personnes initialement prévues par le contrat de réservation ou la réservation en ligne cette information devra être obligatoirement signalée le jour même au bureau d'accueil. Toutes les locations d'emplacements sont nominatives et ne peuvent en aucun cas être sous-louées ou cédées.

Le numéro de locatif attribué lors de la réservation n'est pas garanti. Il peut être modifié en fonction des impératifs du planning.

GENERALITÉS ET RÈGLES DE VIE :

Le client accepte l'emplacement nu ou l'hébergement en l'état (arbres, plantations, végétations, etc.). Il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, intempéries, de catastrophes naturelles, bris de glaces ou vol. **Le silence doit être total entre 22h 00 et 7h 00.** Une exception s'entend pour les soirées organisées par le camping. Les usagers du camp sont priés d'éviter tous les bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

La taxe de séjour est redevable et est fixée à 0,55 € / nuit / personne de 18 ans et plus.

En ce qui concerne **les piscines**, le règlement y est affiché à l'entrée et tous les mineurs devront être accompagné d'un adulte.

Vous devez utiliser le pédiluve et **les maillots de bain sont obligatoires. Les shorts et bermudas sont interdits pour raison d'hygiène.** En cas de non-respect de ces règles, le baigneur risque l'exclusion. La baignade est sous la responsabilité des utilisateurs.

En basse saison, seul le complexe aquatique couvert (piscine couverte, bain à remous couvert et pataugeoire couverte) est ouvert aux horaires indiqués à l'entrée principale du parc aquatique, et les terrains de sports sont accessibles sans participation financière. En cette même saison, nos autres services (réception, épicerie, restauration,...) sont ouverts ponctuellement. Les horaires de l'ensemble des services sont indiqués sur place.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse, les carnets de vaccination et de tatouages sont obligatoires. En location seuls les chiens de petite taille (maxi 6 kg) sont admis, avec obligation d'un inventaire de fin du séjour. Le tarif animal est indiqué sur la grille des tarifs.

Les barbecues sont uniquement autorisés à condition d'utiliser les barbecues à charbon mis à votre disposition sur les zones prévues à cet effet.

L'accès **véhicules** est autorisé de 7h 30 à 23h 00. En dehors de ces horaires, ils doivent rester sur le parking extérieur. **Tous les emplacements sont prévus avec le stationnement d'1 véhicule**, tout autre véhicule à moteur (moto, quad, bateau....) sont considérés comme véhicules supplémentaires s'ils restent stationnés sur l'emplacement (voir grille des tarifs). Le véhicule doit impérativement rester sur l'emplacement et ne pas empiéter sur un emplacement vide.

Les visiteurs sont considérés comme des personnes de passage et en aucun cas ne pourront rester séjourner avec le campeur. Ils doivent se présenter à l'accueil avant de pénétrer sur le terrain, ils sont sous la responsabilité de leurs hôtes. Leurs véhicules doivent rester sur le parking. Ils devront s'acquitter de la redevance indiquée sur la grille de tarifs. Ils auront alors accès aux prestations du camping.

La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, perte ou dommage de toute nature (véhicule ou autre) pendant, ou suite à un séjour, ainsi qu'en cas de panne ou mise hors service des équipements techniques. Pour votre garantie personnelle (vol, dégâts) ou dommages causés par vous dans les locations ou structures internes au camping, il est indispensable de demander à votre assureur une extension villégiature à votre multirisque habitation. Les enfants restent en permanence, quelque soit le lieu d'activité (espace de jeux, piscine, chemins de circulation, ...) sous la responsabilité de leurs parents, ces derniers étant responsables du comportement et de la sécurité de leurs enfants.

Le responsable du camping se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas ces consignes.